L'Ancienne et la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 72 RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 4 JANVIER.

Les élections sénatoriales.

Voici le résultat du 3e tour de scrutin à l'Assemblée de Versailles pour l'élection des sénateurs dans la séance du 17 déc embre :

Nombre des votants	699
Bulletin blanc	45
Suffrages exprimés	654
Majorité absolue	328

Sont élus : MM.

De la Rochette	357 voix	g. d. (1)
marquis de Franclieu	353	g. d.
de Carnazier-Lucinière	350	g. d.
Dumon	350	g. d.
Théry	350	g. d.
Comte de Tréville	348	g. d.
Paiot	348	g. d.
de Chadois	348	g. d.
Kolb Bernard	345	g.
Baze	345	g.
Hébert	315	g.

Les sept premiers sont ceux des légitimistes que la manche a fait passer en tête de la liste.

Voici le texte exact de la dépêche que M. Buffet a adressée à M. Rodet, président de la commission droit, M. Kerdrel, président de la droite modérée, de Clercq, président du groupe de Clercq, et Changarnier, président du groupe Changarnier, pour annoncer qu'il ne permettait pas à maintenir sa candidature :

"Je remercie mes collègues de l'honneur qu'ils m'ont fait en me portant spontanément mon nom sur la liste des candidats au Sénat, mais je les prie aujourd'hui de retirer mon nom de cette liste. Je déclare, en outre, ne pas maintenir ma candidature."

Cette dépêche est arrivée alors que les listes étaient imprimées, ce qui explique que quelques voix obtenues par le vice-président du conseil, duc de Broglie, avait été attribuées à une autre désignation analogue.

Dans la séance du 11, il a été donné lecture d'une lettre de M. le marquis de Piolenc, député de la Seine, qui déclare qu'à la suite de l'incident qui s'est produit lors qu'il a annoncé qu'il n'avait pris aucune part aux négociations entre l'extrême droite et le groupe, il considère comme un manque d'honneur de se démettre immédiatement de ses fonctions de député.

M. de la Rochette a expliqué dans la lettre suivante la liste des légitimistes avec les républicains :

A M. le directeur du journal l'*Union*.

Versailles, 11 décembre 1875.

Monsieur le directeur,

L'acte politique que j'ai fait hier avec quelques amis a soulevé bien des colères dans le centre droit et même ailleurs.

Ces colères vont probablement se nuancer dans la presse.

Nous sommes à une de ces époques où les meilleurs esprits et les cours les plus droits se laissent facilement égarer.

Il est donc indispensable de bien donner une explication.

Ce que j'ai voulu éviter avant tout, c'est de voir des collègues, qui ont fait une *alliance politique* avec toutes les fractions du centre droit, se fondre la république, s'indiguer aujourd'hui parce que quelques amis et moi nous nous sommes entendus avec elles pour faire entrer quelques légitimistes dans le Sénat.

Eux, pour contracter cette alliance, ils ont rompu avec tous leurs précédents ; ils ont renié, en apparence au moins, toutes leurs convictions monarchiques. Ils ont fondé la République ou s'y sont ralliés, et maintenant ils viennent nous reprocher un acte qui n'est, en réalité, qu'une tactique parlementaire, une manœuvre d'ailleurs très-légitime, ce qui ne rencontre et ne voit dans toutes les Assemblées politiques.

La question n'est pas là, et nos colères ont une plus haute signification.

Les chefs du centre droit ont fait la République contre le roi et contre les royalistes. Ils ne le nient pas, ils le disent.

Maintenant que la République est faite, ils veulent la gouverner, toujours contre le roi et aussi contre les républicains avec le concours de royalistes.

Je n'accepte pas, pour ma part, l'immoralité de cette politique.

Le but du centre droit est évident, les intelligences les plus aveugles en ont les yeux les moins clairvoyants le comprennent et le voient.

Le centre droit, sous une forme quelconque, veut refaire 1830, époque qui est l'origine de tous nos malheurs.

Ses chefs les plus autorisés ont dans le cœur la haine du roi légitime, et, s'ils arrivaient au Sénat la monarchie héréditaire serait perdue.

Non, je ne contracterai jamais d'alliance avec des hommes qui se glorifient d'être monarchistes, qui cependant repoussent le roi et qui font faire la République.

Je puis en aimer plusieurs comme collègues, mais je repousse absolument leur politique. Je ne consentirai jamais à les aider dans leurs manœuvres et, sous prétexte de conservation sociale, à leur servir de marchepied pour qu'ils puissent atteindre plus facilement leur but.

J'aime mieux mes *ennemis déconverts* que des *ennemis cachés*. J'aime mieux ceux qui nous combattent ouvertement que ceux qui nous ont abandonnés pour eux ceux qui nous ont trompés au 20 novembre, qui qui nous ont trompés au 20 novembre, qui ont consommé leur séparation par l'acte du 25 février et qui aujourd'hui sollicitent l'abdication du roi.

Je ne m'associerai pas non plus à pareils actes ; ma conscience politique me le défend.

Je ne m'associerai pas davantage à ceux qui, tout en ne voulant pas la République, la font cependant, parce qu'ils ne veulent pas le roi légitime.

Je ne veux pas